

LIVRET DE FORMATION

MASTER 2 MBFA - BANQUE FINANCE Parcours : Analyse des risques et conformité

FI	FA	FC	Formation anglophone
	X	Х	



2023 - 2024





Faculté de sciences économiques et de gestion Campus Mail des Mèches - Place de la porte des Champs 94000 Créteil https://fseq.u-pec.fr

CONTACTS

Responsable(s) pédagogique(s)

Sylvie LECARPENTIER MOYAL Bureau N° 229 - 2° étage

Email: sylvie.lecarpentier-moyal@u-pec.fr

Gestionnaire pédagogique

Vilma MIRAKAJ Bureau N° 6 - RDC

Email: <u>m2-mbfa@u-pec.fr</u> Tél: .+33 (0) 1 41 78 46 21

Ecole supérieure de la banque

Le Carillon - 5, esplanade Charles de Gaulle - TSA 85000 - 92739 Nanterre Cedex www.esbanque.fr



TABLE DES MATIERES

I.	Présentation générale de la formation	
	1. Objectifs	4
	2. Débouchés professionnels	4
	3. Durée et rythme de la formation	5
	4. Compétences visées	5
	5. Pédagogie	6
II.	Modalités d'admission	
	Conditions d'admissions / prérequis	7
	2. Sélection (Dossier + entretien éventuel)	7
	3. Modalités de candidatures	7
III.	Calendrier	
	1. Cours et alternance	8
	2. Relations université – entreprise - CFA UPEC	9
IV.	Maquette	10
V.	Modalités de contrôle des connaissances	
	1. Jury d'examen	11
	2. Mémoire académique	12
	3. Rôle du tuteur pédagogique	13
	4 FDRFI	13



VI.	Plan de cours	13
-----	---------------	----



I. Présentation générale de la formation

1. Objectifs

La formation a pour but de préparer à l'exercice des métiers de la banque et de la finance en lien avec l'analyse des risques et la conformité. Les étudiants-apprentis sont ainsi amenés à pouvoir évoluer professionnellement dans des banques de détail, des banques de financement et d'investissement (BFI), des banques de gestion d'actifs, des sociétés de financement mais également dans des entreprises du secteur des assurances ou dans les directions financières des grandes entreprises. Pour cela, la formation comporte :

- des enseignements fondamentaux en banque et finance assurés par des enseignant-chercheurs de l'Université Paris Est Créteil (UPEC) ;
- des enseignements intégrant une dimension pratique et assurés par des intervenants issus du monde professionnel de la banque et de la finance ;
- une mise en situation à travers l'activité professionnelle en entreprise à travers l'alternance ;
- la rédaction d'un mémoire universitaire de fin d'études.

2. Débouchés professionnels

Le Master 2 Banque-Finance parcours analyse des risques et conformité prépare essentiellement aux métiers de l'analyse et de la gestion des risques bancaires et financiers. L'analyse des risques dans leurs dimensions qualitatives et réglementaires ouvre sur une large gamme de métiers dans l'industrie bancaire et financière (banques de détail, BFI, banques de gestion d'actifs, assurances) ainsi que dans les directions financières des entreprises non financières. Les principaux métiers visés sont :

- Les métiers de la clientèle entreprise : chargé d'affaires entreprises et institutionnels, conseiller de clientèle professionnels, analyste de crédit.
- Les métiers de middle et back office et de services à la clientèle en banque de détail (professionnels et entreprises, notamment) : technicien d'opérations complexes sur les comptes, les flux de moyens de paiement et monétique, les financements domestiques et internationaux, les titres et l'épargne salariale ; technico-commercial ; contrôleur interne de premier niveau, gestionnaire de risques opérationnels, assistant à la maîtrise d'ouvrage (AMOA).
- Les métiers du contrôle et des risques : auditeur interne ; contrôleur interne de second niveau (risques opérationnels et conformité à la réglementation) ; gestionnaire actif-passif.



- Les métiers de middle et back-office de la banque de financement et d'investissement et de la banque de gestion d'actifs : chargé de suivi middleoffice des opérations de marché ; gestionnaire de back office des opérations de marché ; assistant contrôleur des risques.

Les débouchés sont en lien avec les activités menées en alternance dans l'entreprise. A titre d'exemples, des étudiants-apprentis du M2 occupent des postes d'assistant de chargé d'affaires entreprises, chargé d'études (crédit, conformité, réglementation, notation), assistant du responsable contrôle permanent, chef de projet finance junior, chargé de données comptables et financières, chargé de la conformité (banques et pays sensibles), Compliance officer appui & qualité LCB-FT, référent conformité digital, analyste KYC, analyste quantitatif des systèmes financiers, contrôleur risque junior, consultant en réglementation bancaire et financière.

3. Durée et rythme de la formation

La formation d'une durée d'un an se fait dans le cadre de l'alternance sur un rythme de 2 jours à l'UPEC ou à l'Ecole Supérieure de la Banque et de 3 jours en entreprise. Elle comprend 434 heures d'enseignement, dispensés entre miseptembre et mi-juin. Un premier jury sur le bloc académique (i.e., hors mémoire) se tient mi-juillet afin d'identifier les étudiants concernés par une seconde session d'examen (i.e., la session de rattrapage). Un second jury se tient en septembre. Ce second jury intègre en particulier les notes de mémoires, les notes de la session de rattrapage, et permet ainsi de statuer sur la validation du M2.

4. Compétences visées

Les différents cours dans les domaines de la banque et de la finance doivent permettre aux étudiants d'acquérir en particulier des connaissances :

- en analyse financière, politique financière de l'entreprise, fiscalité des entreprises en finance d'entreprise.
- sur la pratique de la gestion de portefeuille, la gestion actif-passif, les méthodes de décision de crédit et le marketing bancaire **en finance et techniques bancaires.**
- sur la pratique du management bancaire, la réglementation bancaire, les assurances et la réglementation et le droit bancaire en management et réglementation.
- en prévention du risque, contrôle interne dans les banques, reporting et risque climatique en **conformité**.



- en activité en entreprise, formation par la recherche, certification AMF, module LCBFT FOAB et anglais financier dans le **module professionnel**.

Les diplômés du Master 2 Banque Finance sont capables, en front, middle ou back-office :

- d'analyser le risque d'une opération de crédit et d'en justifier la décision
- de développer le portefeuille de clientèle entreprise et de prospects
- de participer à la gestion de tous les risques bancaires et au contrôle interne.

5. Pédagogie

La formation est principalement adossée au laboratoire de recherche en économie de l'UPEC, nommé l'ERUDITE (http://www.erudite.univ-paris-est.fr/).

Les enseignements sont dispensés sous forme de cours spécifiques au parcours Analyse des Risques et Conformité ou de cours mutualisés avec le parcours Analyse et Modélisation des Risques du M2 Banque-Finance. Certains cours sont pris en charge par notre partenaire l'ESBanque. Les cours sont assurés par des enseignants-chercheurs de l'UPEC, des professionnels évoluant dans le secteur bancaire et des consultants spécialisés en Banque-Finance. Un professionnel associé à la formation assure également deux cours dans le parcours Analyse des Risques et Conformité: mangement bancaire et marketing bancaire.



II. Modalités d'admission

1. Conditions d'admissions / prérequis

Le Master 2 Banque Finance est ouvert aux titulaires d'un Bac + 4 (Master 1) en Economie, Gestion et Finance de l'université ou des écoles de commerce. Ce Master est accessible en formation par alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation). Il peut être ouvert en fonction des places disponibles à la formation initiale (stage compris entre 2 et 6 mois). La validation des acquis de l'expérience (VAE) est également possible dans le cadre de la formation continue.

2. Sélection (Dossier + entretien éventuel)

Les étudiants sont désormais sélectionnés dès leur entrée en Master 1 Monnaie, banque, finance et assurance (MBFA). Néanmoins, quelques places peuvent rester disponibles. Dans ce cas, une présélection est effectuée sur dossier (relevés de notes des années antérieures, lettre de motivation et CV). Les candidats présélectionnés sont reçus pour un entretien, destiné à vérifier leurs motivations pour les métiers de la banque et de la finance ainsi que leur connaissance théorique.

3. Modalités de candidatures

Le processus de candidature se fait via l'application ecandidat de l'UPEC : https://candidatures.u-pec.fr/ecandidat/

Après la sélection universitaire, les candidats sont sélectionnés par les entreprises selon leurs propres critères. Ils doivent signer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Ce contrat est géré par le CFA interne de l'UPEC : <u>gestion-formpro@u-pec.fr</u>

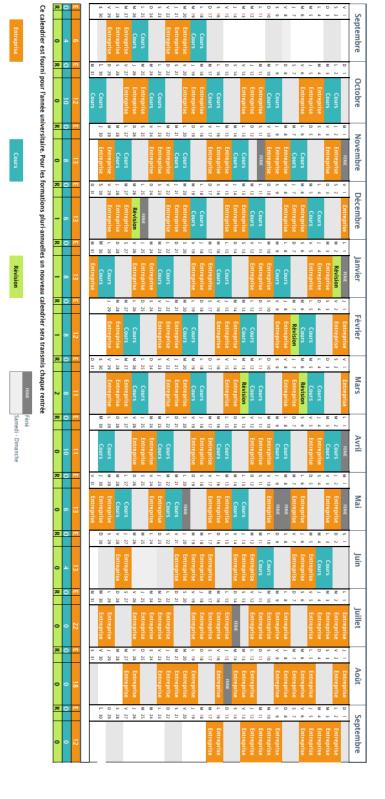
III. Calendrier



09/17/2024



(M2 Banque-Finance, parcours Analyse des Risques et Conformité (ARC) - UPEC) Calendrier Général de Formation en Apprentissage 2023-2024





6. Cours et alternance

La présence aux cours (en bleu vert sur le planning) est obligatoire. Une feuille de présence est établie à chaque demi-journée ou journée de cours avec l'indication des heures qui est signée par les apprentis-étudiants et l'enseignant ; elle est sous la responsabilité d'un ou deux étudiants-apprentis. Elle sera transmise par ce dernier au gestionnaire pédagogique du diplôme, qui se chargera de la transmettre au CFA.

Lorsque l'étudiant est absent à plus de 20 % du volume horaire des cours d'une même matière, que ces absences soient justifiées ou non, il se verra attribuer la note de 0/20 au contrôle continu et/ou terminal. Tout étudiant absent ou défaillant à une des épreuves de contrôle continu et/ou terminal sera noté « ABI » (absence injustifiée) à l'épreuve concernée, ce qui entraînera une défaillance à la matière (ECUE) concernée (noté « DEF »). Toute défaillance à l'ECUE entraîne l'invalidation de l'UE concernée mais également du semestre correspondant. En cas d'absence dont la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne, ...), l'étudiant sera noté « ABJ » (absence justifiée) et ne sera pas considéré comme défaillant : la note de 0/20 lui sera attribuée. Toutefois, à titre exceptionnel, le Responsable de la formation peut décider, après examen de la situation particulière de l'étudiant, de ne pas attribuer la note de 0/20 et de définir de nouvelles modalités d'évaluation avec l'enseignant de la matière concernée.

Les retards sont également notés sur la feuille de présence. Un retard supérieur à 30 minutes sera considéré comme une absence.

La présence en entreprise (en orange) est obligatoire : vous êtes salarié de l'entreprise et vous devez respecter les règles en vigueur dans votre entreprise. Tout apprenti affichant plus de 10 % d'absences injustifiées par rapport au volume horaire de sa formation (434 heures) privera son employeur de la totalité de la prime.

Les zones en vert pomme représentent les travaux personnels pour les révisions et les travaux de groupe qui se font sur le site de l'université.

7. Relations université - entreprise - CFA UPEC

Chaque étudiant / apprenti se verra attribuer un maître d'apprentissage (MA) qui est salarié de l'entreprise dans laquelle l'alternant effectue son apprentissage. Ce maître d'apprentissage a un diplôme ou titre équivalent à la qualification visée par l'apprenti.

Le tuteur pédagogique universitaire est un enseignant-chercheur de l'UPEC désigné au sein de l'équipe pédagogique qui encadre les travaux de mémoire et fait la visite en entreprise.



Le coordinateur pédagogique de L'ESBanque peut aussi effectuer une visite en entreprise, programmée entre les mois de janvier et de mars. Cette visite réunira le coordinateur pédagogique, le maître d'apprentissage et l'étudiant-apprenti. Cette visite doit aboutir à une appréciation sur l'attitude et la méthode de travail de l'étudiant-apprenti, ainsi que sur les activités menées durant la période passée et sur celle à venir.

Le sujet du mémoire sera défini par l'étudiant-apprenti en accord avec le tuteur pédagogique et le maître d'apprentissage. La soutenance du mémoire se fera à l'université. Le maître d'apprentissage est convié à cette soutenance. La soutenance peut se tenir en juillet (1 ère session) ou en septembre (2 ème session).

Le maître d'apprentissage est amené à évaluer l'étudiant-apprenti. La note proposée par le maître d'apprentissage est affectée à l'ECUE Activité en entreprise de l'UE 5 - Module professionnel.

IV. Maquette



	CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNEMENTS						VI	C	С	Exam
S	UE	Cours	М	Р	ects	Н	G	Ecrit %	Oral %	Ecrit %
S3	UE 1	Finance d'entreprises			7					
S3	ECUE 1	Analyse financière 2			3	30,0	1,0			100
S3	ECUE 2	Politique financière de l'entreprise			2	24,0	1,0			100
S3	ECUE 3	Fiscalité des entreprises	_		2	24,0	1,0			100
S3	UE 2	Finance et techniques bancaires	\vdash	\vdash	11					
S3	ECUE 1	Pratique de la gestion de portefeuille	М		3	30,0	1,0			100
S3		Gestion Actif-Passif	М		3	22,0	1,0			100
S3	ECUE 3	Décision de crédit	М		3	24,0	1,0			100
S3	UE 3	Management et réglementation	\vdash	\vdash	10					
S3	ECUE 1	Pratique du management bancaire			3	24,0	1,0			100
S3		Réglementation bancaire	М	Р	3	28,0	1,0			100
S3	ECUE 3	Assurances et réglementation	М	Р	2	21,0	1,0			100
S3	ECUE 4	Droit bancaire			2	24,0	1,0			100
S3	ECUE 4	Marketing bancaire			2	20,0	1,0			100
S4	UE 4	Conformité	\vdash	\vdash	12					
S4		Prévention du risque		Р	4	42,0	1,0			100
S4		Contrôle interne dans les banques		Р	3	35,0	1,0			100
S4		Reporting		Р	3	28,0	1,0			100
S4	ECUE 4	Risque climatique			2	12,0	1,0			100
S4	UE 5	Module professionnel	1		11					_
S4		Activité en entreprise	_		3					100
S4		Formation par la recherche	\vdash	Н	3	22,0	1,0	50	50	_
S4		Certification AMF FOAB ESBanque examen	-	Р	2	22,0	1,0	30	30	100
<u> </u>		Module LCBFT FOAB ESBanque	-	P	-					100
S4		Anglais financier			3	24,0	1,0	50	50	
C/	UE 6	Mémoire	₩		9					
S4 S4	ECUE 1	Mémoire	\vdash	\vdash	9					100
54	ECUE 1	Internoire	\vdash	\vdash	9	434				100
						5				$\overline{}$

M: mutualiser; P: partenariat

Les modalités de contrôle des connaissances sont précisées pour chaque matière (ECUE). Tous les cours sont évalués par un examen terminal de 1 à 2 heures. Cet examen est un contrôle écrit ou oral réalisé en dehors des heures de cours pour les enseignants universitaires selon un calendrier affiché qui tient lieu de convocation. Certains cours (anglais financier et formation par la recherche) peuvent également intégrer un contrôle continu.



Les examens sont organisés en continu pour le Master 2 BF; la première session se termine en juin; la seconde session, dite session de rattrapage, a lieu en septembre. Des points de bonification, entre 0 et 3 au maximum par matière, sont attribuées en contrepartie de travaux réalisés par l'étudiant-apprenti lorsque l'enseignant propose cette modalité. Ils s'ajoutent à la note d'examen et ne sont validés que lors du Jury en juin.

Les matières (ou ECUE) se compensent à l'intérieur des UE. Elles se compensent aussi au sein du semestre. L'étudiant qui a la moyenne globale au semestre, même s'il ne l'a pas dans toutes les UE, acquiert le semestre. Toutes les UE du semestre sont alors validées, soit directement avec une moyenne au moins égale à 10, soit par compensation.

De la même façon, les semestres se compensent entre eux au sein de la même année : le semestre 3 se compense avec le semestre 4, à l'exception de l'UE Mémoire. Une note inférieure à 8/20 à cette UE Mémoire est éliminatoire.

Une seconde session d'examen est organisée pour tous les étudiants qui n'ont pas validé certaines matières (malgré la compensation). Les étudiants choisissent les matières qu'ils souhaitent repasser parmi les matières qu'ils n'ont pas validées. La meilleure note sera retenue entre la première et la seconde session.

V. Modalités de contrôle des connaissances

1. Jury d'examen

Le jury est composé des enseignants-chercheurs qui interviennent au cours de l'année dans le M2. Il fait l'objet d'un arrêté désignant le Président et prévoyant une composition minimum. Ce jury se réunit en juillet pour le bloc académique et en septembre pour le jury final.

2. Mémoire académique

Le mémoire est une analyse approfondie, argumentée et documentée sur une problématique ayant, de préférence, un lien direct ou indirect avec votre thématique d'alternance, les activités réalisées, ou champs d'activités abordés. Il donne lieu à un rapport intermédiaire qui constitue un document préliminaire aidant à la réalisation du mémoire.

Le cours de formation par la recherche doit permettre aux étudiants-apprentis de se familiariser avec la recherche bibliographique, la réalisation d'un travail de nature académique et l'édition de documents scientifiques avec LaTeX.



3. Rôle du tuteur pédagogique

Le tuteur pédagogique vous aide à définir le sujet du mémoire. Le rôle du tuteur est de vous guider. Plus précisément, il vous aide durant le mémoire pour l'amélioration de l'expression de la problématique, le choix des hypothèses, le choix de la méthodologie la plus adaptée au problème posé, éventuellement, sur des pistes de lecture. Il est donc nécessaire d'entretenir avec le tuteur une relation régulière. Les premières semaines sont souvent déterminantes pour le succès du mémoire. La fréquence de vos contacts est à déterminer d'un commun accord mais elle reste à votre initiative ; elle peut être modulée en fonction de votre degré d'autonomie, de la vitesse d'avancement du travail et de la phase de mémoire dans laquelle vous vous trouvez.

4. EPREL

Il est demandé aux différents intervenants d'alimenter EPREL avec les cours, les exercices à réaliser, les sujets d'examen et les éléments de correction des sujets. EPREL, dans sa version réservée (accessible uniquement aux étudiants inscrits au cours) n'est utilisable par les étudiants que lorsque les formalités d'inscription sont terminées. Les intervenants professionnels peuvent être amenés à utiliser des modalités de diffusion de documents autres qu'EPREL.

Un onglet dans EPREL est dédié au dépôt des mémoires qui doit être effectué une semaine avant la soutenance. Le tuteur pédagogique passera systématiquement le mémoire à l'anti-plagiat (outil d'EPREL). Un taux de plagiat trop élevé (> à 80 %) donnera lieu à une demande de sanction auprès de la commission disciplinaire.

VI. Plan de cours

> ANALYSE FINANCIERE 2 Philippe DUQUESNOY (consultant)

Objectif: le principe de l'intervention repose sur quatre convictions:

• Un diagnostic financier de l'entreprise ne peut pas être dissocié de sa situation stratégique et de ses choix opérationnels, ni des caractéristiques des marchés et secteurs sur lesquels elle opère



- Pour des étudiants de M2, la connaissance des outils du diagnostic financier étant considérée comme acquise, le véritable levier de progrès consiste à réfléchir sur des études de cas concrètes et diversifiées
- Un diagnostic d'entreprise pertinent consiste à mettre en relation, de façon construite et argumentée, les résultats de l'entreprise avec ses choix stratégiques et opérationnels
- La réflexion de groupe est toujours plus riche que la réflexion individuelle.

Sur cette base, le « cours » de 30 h repose sur la réalisation, par groupes de 2 à 3 étudiants, de 4 à 5 études de cas. Ces études correspondent à des cas réels, anonymisés pour des raisons de confidentialité. Les entreprises étudiées sont des sociétés qui disposent de véritables pouvoirs de décisions (i.e. qui ne font pas partie de grands groupes) et faisant partie de secteurs diversifiés.

POLITIQUE FINANCIERE DE L'ENTREPRISE

Alexis FELTEN (consultant Groupe Alpha)

Prérequis: Connaissance des bases de l'analyse financière

Objectifs: le cours a pour objet de former des praticiens dans le domaine de la finance d'entreprise. Après une présentation des principales notions à maîtriser et une revue des moyens de financement à la disposition des entreprises, les étudiants seront amenés à mobiliser leurs connaissances en travaillant en groupe sur des cas pratiques pour lesquels ils devront proposer et défendre une politique financière adaptée à la situation exposée.

Plan du cours :

Chapitre I – Les notions fondamentales (structure financière, risque et rentabilité, coût du capital, cycle de vie de l'entreprise...)

Chapitre II – Les moyens de financement à la disposition de l'entreprise : du court terme au long terme, du capital social à la titrisation de créances



Cas pratiques

Cas n°1 : l'entreprise s'interrogeant sur une opération majeure de croissance externe

Cas n°2 : l'entreprise en difficulté

Bibliographie

P. VERNIMMEN, P. QUIRY et Y. LE FUR, Finance d'entreprise, éditions Dalloz

> FISCALITE DES ENTREPRISES

Marilyne BOURBON (inspectrice des finances publiques)

Plan de cours :

Introduction: Sensibilisation et approfondissement à l'impôt sur le revenu Le rôle du partenaire bancaire dans le contrôle fiscal (TRACFIN, article 40 du code de procédure pénal, droit de communication L85 du LPF)

I- Les régimes fiscaux et obligations fiscales/comptables des professionnels soumis à l'impôt sur le revenu

A- Les bénéfices industriels et commerciaux : Champs d'application, régimes fiscaux, obligations déclaratives

B- Les bénéfices non commerciaux : Champs d'application, régimes fiscaux, obligations déclaratives

C- Les bénéfices agricoles : Champs d'application, régimes fiscaux, obligations déclaratives

II- Les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés

A- Rappels juridiques des personnes morales (Sociétés de capitaux, sociétés de personnes)

B- Champs d'application de l'IS : principe de territorialité

C- La notion de bénéfices (art 12 du CGI) et de déductibilité des charges (art 39 CGI)



III- La taxe sur la valeur ajoutée

A- Champs d'application (assujettissement)

B- TVA collectée

C- TVA déductible

D- La TVA et les méthodes de financements bancaires (affacturage, crédit-bail)

IV- Fiscalité des plus-values

A- La notion de plus-values non values professionnelles

B- Cession de fonds de commerce

C- Cession des parts sociales

Sites internet: impôts.gouv.fr

APCE: http://www.apce.com/pid241/comprendre-la-fiscalite.html?espace=3

PRATIQUE DE LA GESTION DE PORTEFEUILLE

Daniel SZPIRO (UPEC)

Objectif: la gestion d'un portefeuille comprend une série de décisions afin de parvenir à de bonnes décisions. On peut définir quelques modes classiques de gestion d'un portefeuille ainsi que des modes de gestion alternatives plus ambitieuses mais aussi plus risqués. Les placements sont déterminés en fonction de ses capacités plus ou moins grandes à anticiper certaines caractéristiques clefs de l'évolution du marché. L'appréciation du risque constitue l'élément principal et gérable d'une bonne gestion. À partir de cela peut se faire l'optimisation du choix et de la proportion d'actifs dans le portefeuille. La qualité de la gestion de portefeuille se fait à partir des performances passées, et plusieurs critères sont à mettre en œuvre.

Plan de cours :

Séance 1 :

Chapitre 1 LES CRITERES DE CHOIX

- 1. Quel est l'horizon de placement?
- 2. Quelle est le niveau de compréhension des risques ?



- 3. L'univers d'investissement
- 4. Quel est le degré de tolérance au risque?

Séance 2 :

Chapitre 2 LES MODES DE GESTION

- 1. La gestion passive
- 2. La gestion active

Séance 3:

Chapitre 3 GESTION INDIVIDUELLE, COLLECTIVE, ALTERNATIVE

- 1. La gestion individuelle
- 2. La gestion collective classique (OPC)
- 3. La gestion alternative (FIA)

Le capital risque

Les fonds spéculatifs (Hedge Funds) : long-short, effet de levier

Séance 4:

Chapitre 4 RAPPELS SUR LES CHOIX OPTIMAUX DE PORTEFEUILLE

1. La diversification pure, simulations

Séance 5:

2. Effet des corrélations, simulations

Séance 6:

Chapitre 5 LE PORTEFEUILLE OPTIMAL : CHOISIR SES PLACEMENTS SUR DONNEES REELLES

Mise en œuvre sous Excel de l'optimisation d'un portefeuille de titres.

Séance 7:

Chapitre 6 L'EVALUATIONS DE LA PERFORMANCE

Critères de Sharpe, M2 de Modigliani, Alpha de Jensen, Alpha modifié, ratio de

Treynor : analyses sur données réelles de FCP



Référence : Szpiro D., 2021, Produits financiers et gestion de portefeuille, Ellipses,

chapitres 11, 15, 16

GESTION ACTIF-PASSIF Minh DO (BPCE)

Objectifs: présentation générale de la fonction ALM; Maîtriser les principes, les objectifs et les techniques de la gestion de bilan; Mesurer et gérer l'ensemble des risques liés au bilan; Comprendre et calculer, en statique et en dynamique: gaps de taux, gaps de liquidité; Calibrer et mettre en place des couvertures économiquement et comptablement efficaces; Comprendre la logique des taux de cession interne (TCI).

Plan du cours :

1) INTRODUCTION

- Typologie des risques bancaires
- Qu'est-ce qui est à l'origine de l'ALM?
- Définition de l'ALM
- Objectifs de l'ALM
- Processus du gestionnaire ALM
- Les risques suivis par l'ALM
- Articulation entre les sphères commerciales et financières
- Les structures de gestion de l'ALM
- Rôle des comités
- Le système d'information
- Bilan d'une banque
- Bilan fonctionnel

2) LE RISQUE DE LIQUIDITE

- Définition de la liquidité
- Impasse de liquidité
- Projection des impasses
- Exemple d'impasse de liquidité
- Ecoulement du bilan (stock)
- Problèmes spécifiques
- Ecoulement d'un prêt à annuité constante



- Impasse de liquidité dynamique
- Représentation d'une impasse de liquidité
- Les contraintes de la liquidité
- Instrument de financement
- Scénarii de stress
- Gestion du risque de liquidité
- Fonctionnement de l'Eurosystème

3) LE RISQUE DE TAUX

- Définition du risque de taux
- Mesure du risque de taux
- Mesure de volume : Impasse de taux
- Exemple d'impasse de taux
- Positions de taux
- Représentation d'une impasse de taux
- Mesure de marge
- Exemple de mesure de marge
- Mesure de valeur
- Les contraintes de taux
- Scénarii de stress
- Gestion du risque de taux
- Représentation d'impasse

4) LE RISQUE DE CHANGE

5) TARIFICATION ET TAUX DE CESSION INTERNE

- Définition du TCI
- Composants du TCI
- Impact du TCI dans la politique commerciale
- Construction d'une courbe d'actualisation
- Composition de facteurs d'actualisation
- Tarification d'un prêt à l'initiation
- Achat et vente de prêts
- Gestion Dynamique de la Dette (G2D)

6) OPTIONS IMPLICITES

• Remboursements anticipés



- Modélisation
- Impact sur les résultats
- Couverture
- Plans Epargne Logement
 - Modélisation
 - Impact sur les résultats
 - Couverture

CAS PRATIQUE

CONCLUSION GENERALE

Bibliographie:

Alexandre Hervé (sous la dir.) [2012], Banque et intermédiation financière, Economica Augros J.C., M. Quéruel [2000], Risque de taux d'intérêt et gestion bancaire, Economica Bessis J. [1995] Gestion des risques et gestion actif-passif des banques, Dalloz Bessis J. [2000], Risk Management in Banking, Wiley

Darmon J., [1998], Stratégies bancaires et gestion de bilan, Economica

Demey P., Frachot A., G. Riboulet [2003], Introduction à la Gestion Actif-Passif bancaire, Economica

Dubernet M. [1997], Gestion actif-passif et Tarification des Services Bancaires, Economica

Dupré D., M. El Babsiri [1997], ALM - Techniques pour la gestion actif/passif, Eska Naulleau Gérard, Rouach Michel (2009, 5 ème édition) Le contrôle de gestion bancaire et financier, Revue Banque.

DECISION DE CREDIT

Claire-Marie VINCENT (BNP-P)

Objectifs: expliquer le processus de décision de crédit au sein d'une banque sur le périmètre Financements (CIB) aux différents stades de la vie d'un dossier (octroi et suivi). Pour ce faire, nous décrirons dans un premier temps l'organisation d'une banque (1ère partie du cours), puis nous déclinerons les produits bancaires que propose cette banque



(2ème partie). Il s'agira ensuite de développer le processus d'octroi de crédit (3ème partie) avant d'expliquer les différentes phases de la vie d'un crédit (4ème partie).

Ce cours, ponctué de nombreux cas pratiques, permet également de manier les concepts enseigné dans les autres cours (analyse financière, réglementation Bâle, ...).

Plan du cours :

1. Organisation de la banque

a. Typologie des clients d'une banque

Cette section aborde l'identification des contreparties de la banque : quelles sont leurs natures règlementaires (entreprise, souverain, secteur public, banque, etc.), leurs périmètres, leurs spécificités.

b. Définition et mesure du risque de crédit (notion de défaut et réglementation prudentielle)

Cette partie présente la définition « règlementaire » du défaut et détaille la mesure du risque de crédit telle que définie par la réglementation prudentielle.

c. Organisation d'une banque

Cette partie présente les deux grands départements (Métiers vs Risques) impliqués dans la prise de décision de crédit.

d. Organisation du process de crédit (schéma délégataire, système de limites et politiques de crédit)

Cette partie présente les systèmes mis en place au sein d'une banque afin d'encadrer la gestion du risque de crédit.

2. Les produits bancaires

- a. Introduction
- b. Les financements classiques (financement d'exploitation, d'actifs, collatéraux et garanties)

Cette partie aborde en premier lieu les différentes composantes des crédits bancaires classiques (taux, durées, etc.), puis parcours rapidement les différentes typologies de crédits commercialisés par la banque, avant de présenter les différents types de garanties utilisés par la banque, leur efficacité relative et les modalités de leur mise en œuvre.

c. La syndication

Ce paragraphe aborde la thématique du partage des risques entre les banques : la mécanique de la syndication, quels sont les acteurs, leurs rôles, etc...

d. Les financements structurés (LBO et financements de projet)



Cette section est consacrée aux financements spécialisés : financement avec effet de levier et financement sans recours sur une entreprise mais uniquement sur un actif et les cash-flows qu'il génère.

3. L'octroi de crédit

Cette section présente les thèmes à étudier dans le cadre de la prise de décision lors de l'octroi du crédit ainsi que les principes fondamentaux relatifs à l'analyse du risque de crédit.

- a. Expositions
- b. Objet du financement
- c. Analyse du risque de crédit
- d. Analyse de la relation commerciale

4. Le suivi du risque de crédit

Cette section présente les principaux événements qui vont nécessiter un suivi et potentiellement une décision de crédit dès lors que le dossier a été octroyé.

- a. Revue annuelle
- b. Early Warning Signals
- c. Réaménagement du crédit
- d. Mise en Watchlist
- e. Déclassement en défaut
- f. Sortie de la relation

MARKETING BANCAIRE

Didier BRUNO (BPCE)

Objectif du cours : Approfondir les spécificités du marketing bancaire ; Réfléchir sur les aspects stratégiques et financiers de la distribution des produits et services bancaires et financiers ; Réfléchir à l'évolution à terme du mode de distribution des produits et services ; Présenter les enjeux process, organisationnels et managériaux ; Acquisition des concepts et travail sur des cas pratiques

Plan du cours :

1 - Le marketing bancaire dans sa dimension stratégique et opérationnelle :



L'émergence du marketing des services

Les enjeux du marketing : concevoir ou repositionner son offre, accroitre l'avantage concurrentiel, excellence relationnelle et création de valeur

Le marketing bancaire et ses spécificités (marketing produit/marketing client/marketing process)

Evolution du marketing (inbound marketing)

2 - Les nouveaux enjeux de la banque :

L'évolution récente de la règlementation et le nouveau paradigme bancaire (rentabilité/solvabilité/ liquidité/maîtrise des risques)

L'adaptation à l'évolution des besoins bancaires et financiers des corporates

- Les enjeux produits/services/solutions
- Enjeux coûts/productivité
- Enjeux qualité/excellence relationnelle

Les innovations financières et les nouvelles formes de désintermédiation (Etablissements de paiement, banques en ligne, néo-banques, crowdfunding)

L'impact des nouvelles technologies (digitale) dans les process bancaires traditionnels

3 - Le client au cœur des préoccupations bancaires :

L'évolution récente du comportement des clients bancaires La connaissance du client Qualité attendue/qualité rendue/qualité perçue

4 - Les différentes stratégies marketing :

Les déterminants stratégiques La création de valeur La satisfaction des clients et les démarches Qualité

5 - Produits / services / solutions :



Les produits et services bancaires Les produits et services financiers

Cas pratiques : choix d'utilisation, avantages, inconvénients

6 - L'évolution des modes de distribution :

Digitalisation de la société
Multicanal
Self care
Transformation des modes de relation banques/clients

7 - Le marketing bancaire de demain : vers un marketing de l'adaptation

PRATIQUE DU MANAGEMENT BANCAIRE

Didier BRUNO (BPCE)

Objectif du cours : Développer de manière approfondie le management des opérations bancaires et financières avec la clientèle des Corporates et des Professionnels ; Comprendre la transformation en cours du modèle relationnel et réfléchir à son impact organisationnel et managérial ; Présenter les concepts et travailler sur des cas pratiques.

Plan du cours :

1 - Le rôle traditionnel de la banque dans le financement de l'économie

- 1-1 Missions classiques et nouvelles activités depuis les années 80 : articulation des opérations bancaires et financières.
 - 1-2 La gouvernance et l'organisation bancaire
 - 1-3 L'environnement réglementaire
 - 1-4 La maitrise des risques (crédits, financiers, marchés, opérationnels)



2 - La constitution du fonds de commerce

- 2-1 Prospection
- 2-2 Croissance organique

3 - La bancarisation des clients : le compte bancaire et les services de base

- 3-1 Les produits et services mis à disposition
- 3-2 Les contraintes et enjeux de la gestion des comptes bancaires :
- Excellence relationnelle (qualité rendue /qualité perçue)
- Conformité
- 3-3 Gestion des flux et services de cash management :
- Les concepts : moyens de paiements, flux, système d'échanges, agios, commission de service, jours de valeur.
- 3-4 Le nouvel environnement des paiements et du cash management (SEPA, DSP.....)
- 3-5 Les services EDI et les protocoles de communication
- 3-6 Evolution des services traditionnels :
- Tarification et facturation des produits et services : approche industrielle (coûts / prix / volumes) et méthodes de pilotage (ABC)
- Appels d'offre flux

4 - La gestion de trésorerie des corporates

- 4-1 L'enjeu stratégique pour la banque
- 4-2 La culture « cash » des Corporates et des Professionnels
- 4-3 Les services de cash pooling
- 4-4 Produits de placements et asset management

5 - Le financement des besoins d'exploitation et du développement des corporates

- 5-1 Approche bas de bilan : identification des besoins et solutions
- 5-2 Approche haut de bilan : enjeux de l'approche patrimoniale
- 5-3 Financements structurés et ingénierie financière



5-4 Evolution des modèles de crédit

6 - Les opérations internationales :

- 6-1 Les services de Trade finance
- 6-2 Les financements internationaux
- 6-3 La gestion des risques (change, politique,)

7- Evolution du métier et de la posture du chargé d'affaires :

- 7–1 Approche "coverage" et dialogue stratégique
- 7-2 Le pilotage commercial et financier d'un portefeuille clients et d'une entité commerciale
- 7–3 Vision marché/ vision métier
- Approche relationnelle/ approche transactionnelle.
- Approche généraliste/spécialiste
- 7-4 Facteurs clés de succès et évolution du référentiel de compétences

REGLEMENTATION BANCAIRE

Sylvie LECARPENTIER-MOYAL (UPEC)

Pré requis : cours de management des risques bancaires (M1 MBFA).

Objectif: ce cours permet d'acquérir les connaissances nécessaires en matière de réglementation financière (surtout bancaire), de régulation macroprudentielle et de restructurations dans l'industrie des services financiers.

Plan de cours :

Chapitre 1 : Cadre réglementaire

- 1.1 Transformations structurelles et technologiques
- 1.2 Evolution du cadre réglementaire en France et en Europe



Chapitre 2 : Réglementation prudentielle avant Bâle 3

- 2.1 Bâle 1
- 2.2 Bâle 2
- 2.3 Bâle 2.5

Chapitre 3 : Bâle 3, nouvelles réformes et Union bancaire

- 3.1 Bâle 3
- 3.2 Simulation historique (calcul de la VaR)
- 3.3 FRTB et Union bancaire

Chapitre 4 : Restructurations : vers un marché bancaire européen plus concentré ?

- 4.1 Moteurs du processus de restructuration
- 4.2 Place toujours prépondérante des banques
- 4.3 Modèle bancaire européen

Bibliographie:

De Boissieu C. et Couppey-Soubeyran J. (2013), Les systèmes financiers : mutations, crises et régulation, économica, 4ème edition.

De Coussergues S. et Bourdeaux G., T. Péran (2017), Gestion de la banque, Dunod, 8ème édition.

Hull J., Godlewski C. et Merli M. (2015), Gestion des risques et institutions financières, 4ème édition, Pearson.

Lettres d'actualité réglementaire, Pwc

Revue de stabilité financière ACPR

Sites : ACPR, HCSF, BCE, BRI, CE, Conseil de stabilité financière, Comité européen du risque systémique, FMI



ASSURANCES ET REGLEMENTATION

Intervenant ESBanque

Objectif: le cours permet d'acquérir des connaissances permettant de comprendre et d'analyser le fonctionnement du secteur des assurances. Durant les différents chapitres du cours, la composition du secteur des assurances, la structuration des différentes activités des assurances (bilan et hors bilan), la mesure des résultats (financiers) des assurances et la réglementation (prudentielle) du secteur des assurances seront abordées.

Plan du cours :

Chapitre 1 - La comptabilité des entreprises d'assurance

Chapitre 2 - Diagnostic ...financier

Chapitre 3 – Réglementation prudentielle du secteur des assurances

Bibliographie:

Trainar P. et Thourot P., Gestion de l'entreprise d'assurance, 2ème Edition, 2017, Dunod.

Morlaye F., Solvency 2 – Impacts stratégiques et de marché, 2017, RB Edition.

DROIT BANCAIRE

Julien L'Hostis (UPEC)

Objectif général et compétences visées :

Ce cours a pour double objectif d'étudier :

- Le régime juridique applicable aux sociétés civiles et commerciales nécessaire à la compréhension des structures juridiques des affaires ;
- Les responsabilités du banquier et les principales opérations des établissements de crédit.

Compétences visées :

- Maîtriser les savoirs en vue de les utiliser dans des situations pratiques ;
- Consolider voire acquérir les méthodes pour analyser juridiquement une situation pratique et la qualifier ;



- Cerner le problème de droit posé et apporter les règles de droit applicables ;
- Proposer une ou plusieurs solutions au cas ;
- Consolider la capacité à comprendre et présenter les termes d'une jurisprudence et de tout texte de nature juridique.

Plan de cours :

Introduction: Notions en droit civil et en droit des affaires

Première partie - Pratique du droit bancaire

Chapitre 1 : Les devoirs professionnels des établissements de crédit

Chapitre 2 : Le compte bancaire et les instruments de paiement

Chapitre 3 : La convention de crédit et les garanties du crédit

Seconde partie - Les difficultés des clients

Chapitre 4 : Le surendettement des particuliers

Chapitre 5 : Les procédures liées aux difficultés des entreprises

Bibliographie:

DONDERO Bruno, LE CANNU Paul ; Droit des sociétés ; L.G.D.J ; 8e édition

NEAU-LEDUC Philippe, NEAU-LEDUC Christine, PERIN-DUREAU Ariane; Droit bancaire; Dalloz; 6e édition

Site internet de la banque de France : https://www.banque-france.fr

Manuels du DCG et DSCG en droit des sociétés : éditions Dunod, Nathan, Foucher...



BLOC CONFORMITE

Intervenants ESBanque

ANGLAIS FINANCIER

Anne-Pierre De Peyronnet (Gérant fondateur Shiraly)

Pré-requis : Un bon niveau de TOEIC. A savoir : les étudiants doivent être capables de lire et traduire un article de la presse quotidienne anglo-saxonne avec un recours minimum au dictionnaire.

Objectif du cours : plonger les étudiants dans un univers anglo-saxon, au sein duquel ceux-ci sont forcés de s'exprimer en anglais sur des sujets d'actualité ou de fond dans leur secteur d'activité. Cette immersion doit permettre aux étudiants d'améliorer leur compréhension et leur expression. L'accent est particulièrement mis sur l'oral, avec un travail de fond à partir de documents audio ou vidéo. Ce travail de fond doit permettre :

- 1 d'identifier des éléments de vocabulaire et des locutions utilisées dans l'industrie ;
- 2- de soulever et de récapituler des points de grammaire ;
- 3- de faire débattre en anglais et entre eux, les étudiants sur des sujets inspirés des documents travaillés.

Contrôle des connaissances :

- 50 % oral / QCM.
- 50 % Score du TOEIC

Bibliographie:

Les fiches de grammaire proposées par l'enseignant. Les étudiants peuvent, en complément, recourir au manuel de grammaire de leur choix.

L'application (gratuite) Merriam-Webster : comme dictionnaire. A consulter systématiquement pour vérifier le sens des mots, leur prononciation, et leur utilisation.

Les documents audios sont mis à disposition dès le début du semestre et les étudiants sont invités à préparer ces documents avant le début du cours. Notamment, les étudiants doivent préparer les débats organisés à partir des documents audio.



FORMATION PAR LA RECHERCHE

Amélie GUILLIN (UPEC)

Ce cours vise à présenter la démarche inhérente à tout travail de recherche académique. Plus précisément, il s'agira de mettre l'accent sur :

- la recherche de sources fiables
 - les éléments clés qui constituent un article de recherche (notion de problématique et de contribution, la revue de littérature, ...)
- l'organisation d'un article
- la présentation d'un travail de recherche (format standard,...)

Une introduction à l'éditeur LaTeX permettra de compléter cette formation.

Dans le cadre de ce cours, les étudiants seront amenés à chercher, présenter et critiquer des articles de recherche.

Ce cours permet de sensibiliser les étudiants aux attentes d'un mémoire de Master 2.

> RISQUE CLIMATIQUE

Emmanuel PIERROT (BPI France)